

Police : le refus d'obtempérer est-il un cas de légitime défense ?

écrit par Maxime | 15 juin 2023





Il est quatre heures du matin le 14 juin dernier, aux abords de la gare d'Angoulême, quand des policiers remarquent un véhicule suspect qui zigzague...

Ils décident de faire un contrôle d'identité du conducteur qui refuse d'obtempérer à la sommation de s'arrêter.

Après avoir fait l'usage de leur herse comme il convient dans ces circonstances, les policiers constatent que le conducteur cherche à les percuter à l'aide de sa voiture.

Le Guinéen au volant parvient à blesser l'un des agents aux jambes. Celui-ci est hospitalisé depuis.

Un agent a alors ouvert le feu... et le Guinéen qui n'aurait pas hésité à tenter de porter atteinte à leur vie a été renvoyé *ad patres*.

Réponse musclée et ferme, comme cela devient rare en France.

« Lors du contrôle, le conducteur décide une nouvelle fois de prendre la fuite en enclenchant la marche arrière pour se dégager

puis il redémarre en marche avant en braquant ses roues en direction d'un policier qu'il percute aux jambes, simultanément le policier fait feu à une reprise. »

https://hitek.fr/42/lingerie-hamburger-estelle-peacock_7886

Malheureusement, la « police des polices » a ouvert une enquête. Espérons que le policier ne sera pas inquiété.

C'est que la légitime défense des policiers a subi de grosses attaques au moins depuis le quinquennat de Hollande.

Plusieurs lois ont mis en danger le droit des policiers d'utiliser leur arme pour se défendre face à une agression.

<https://resistancerepublicaine.com/?s=l%C3%A9gitime+d%C3%A9fense+police>

Toute la gauche dégénérée avait réclamé des mesures contre le contrôle au faciès, la légitime défense de la police...

Le Parlement macroniste avait continué sur cette lancée dans une loi du 28 juillet 2017:

<https://resistancerepublicaine.com/2017/08/11/comment-des-lois-recentes-interdisent-de-fait-aux-forces-de-lordre-duser-de-leurs-armes/>

Une pénaliste réputée avait démontré qu'une loi de juin 2016 avait réduit la légitime défense des policiers en la limitant encore davantage que celle des simples citoyens :

*« le texte spécifique des policiers **ne les autorise toujours pas à réagir pour prévenir la commission de violences mais seulement la réitération de meurtres déjà commis ce qui est loin d'être la même chose**. En outre, ils ne peuvent mener cette action très étroite que dans des conditions tellement strictes et incertaines (surtout dans le feu, à tous les sens*

du terme, de l'action) qu'on ne voit pas comment ils pourraient être retenus dans l'état envisagé par le texte. Enfin et pire encore, un principe général du droit pénal bien connu, ou qui devrait l'être (specialia generalibus derogant) fait qu'à partir du moment où un texte spécifique a envisagé le cas des policiers, ils ne peuvent même plus invoquer la légitime défense de droit commun, plus large, ouverte à tout un chacun. Pour de nouveaux droits accordés à des policiers, bravo ».

<https://resistancerepublicaine.com/2016/12/08/enorme-deputes-et-senateurs-ont-vote-une-loi-interdisant-la-legitime-defense-aux-policiers/>

Marine le Pen avait, à la suite de cette loi, inscrit dans son programme d'instituer la présomption de légitimité de la défense de la police dans de telles circonstances.

Dans cette affaire, le syndicat Alliance police nationale a déclaré « *apporte(r) un soutien inconditionnel aux policiers intervenants. Nos collègues sont extrêmement choqués par cette intervention à l'issue dramatique.* » Et de pointer « *la détermination d'un délinquant qui n'a pas hésité une seule seconde à percuter un policier à pied et ainsi de commettre une tentative d'homicide* » .

Cependant, ce même syndicat avait appelé à voter contre Marine.

<https://resistancerepublicaine.com/2020/12/07/larroseur-arrose-le-syndicat-policier-alliance-qui-a-appelle-a-voter-contre-marine-se-plaint-de-macron/>

<https://resistancerepublicaine.com/2017/06/28/le-syndicat-policier-alliance-ne-veut-plus-protger-le-domicile-de-marine/>

<https://resistancerepublicaine.com/2017/04/25/fronde-des-syndiques-dalliance-police-nationale-qui-appelle-a-voter-contre->

[marine/](#)

Cette position lui avait valu la fronde de nombre de ses adhérents...

Nous verrons bien si le policier qui a tué le Guinéen s'en sortira indemne... administrativement et pénalement. Mais si c'est le cas, ce ne sera pas grâce au syndicat qui prétend lui apporter « un soutien inconditionnel ».